

BILAN RELATIF À L'UTILISATION DU FONDS DE MUTUALISATION DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE MELUN VAL-DE-SEINE EXERCICE 2020

Conformément à la circulaire interministérielle du 13/02/2020 concernant le déploiement territorial du programme interministériel et partenarial des « cités éducatives », le fonds de mutualisation de la cité éducative a été doté pour l'année 2020 de 30 000 euros, l'établissement ayant été destinataire pour le fonds d'une subvention de 15000 euros de la préfecture de Seine-et-Marne (programme budgétaire 147 - Politique de la Ville -notification du 18/10/2019) et d'une subvention de 15000 euros du rectorat de Créteil (programme budgétaire 230 - Vie de l'élève – notification du 16/03/2020).

Le fonds doit permettre de financer des actions menées dans le cadre de la cité éducative, en privilégiant celles qui impliquent plusieurs établissements et des partenaires extérieurs, qui assoient concrètement des acteurs locaux et qui intègrent un dispositif d'évaluation pertinent générateur d'une amélioration continue des actions.

Pour l'année 2020, toutes les utilisations du fonds de mutualisation de la cité éducative ont été validées par le comité de pilotage de la cité éducative, soit, en situation d'urgence, à l'issue d'un besoin constaté par ses membres (achat d'ordinateurs portables en vue d'accompagner les élèves durant le confinement), soit à l'issue d'un appel à projets à destination des établissements scolaires du territoire.

Toutes les actions financées ont été effectuées au bénéfice des élèves des établissements scolaires de la cité éducative.

Vous trouverez successivement :

- ✓ Le tableau général des actions financées par le fonds de mutualisation pour l'année 2020
- ✓ Quelques repères concernant l'utilisation du fonds
- ✓ Une présentation des thématiques des actions financées
- ✓ Les réseaux mobilisés
- ✓ Les niveaux scolaires mobilisés
- ✓ La répartition par nature des financements
- ✓ Les documents utilisés dans le cadre de l'appel à projets (dossier de candidature, document d'accompagnement, bilan)

Le fonds de mutualisation a donc, pour l'année 2020, permis de répondre à des situations d'urgence et de financer des actions pédagogiques et de prévention, qu'il est habituellement difficile de mettre en oeuvre : dépenses inférieures à 2000 euros (pour mémoire, les budgets « politique de la ville » ne financent que les actions dont le montant est supérieur à 2000 euros, prestations d'intervenant extérieur, rémunération de personnels...)

La plupart des actions se déroulant au cours de l'année scolaire 2020-2021, ce bilan, principalement financier, sera complété ultérieurement.

Rédigé par le pilote de la cité éducative,
Chef de file éducation nationale,
Principal du collège Les Capucins de MELUN

Etablissement porteur	Niveau ou liaison concerné en priorité par l'action	Réseau	Partenaires externes	Partenaires internes	Résumé du projet	Thématique 1	Thématique 2	Objet du financement 1	Objet du financement 2	Montant accordé
Collège Les Capucins	école maternelle	Cité éducative	Cueillette de Voisenon - Parents	écoles maternelles de la cité éducative - Lycée Léonard de Vinci	Opération petits déjeuners au sein de la cité éducative	Parentalité	Prévention obésité	Achat de matières et fournitures	Prestations de services	1 346,00 €
Collège Les Capucins	école élémentaire	Cité éducative	Parents		Mise à disposition des familles d'un ordinateur portable durant la crise sanitaire	Meilleur accès au numérique	Parentalité	Matériels non amortissables		5 490,00 €
Ecole maternelle Capucins	liaison mater-élémentaire	Capucins	Parents - école des parents et des éducateurs	Ecole élémentaire Capucins	Organisation d'une rencontre débat avec les parents d'élèves autour de la thématique du jeu animée par un intervenant de l'école des parents	Parentalité	Projets disciplinaires ou interdisciplinaires	Prestations de services		280,00 €
Ecole maternelle Capucins	liaison mater-élémentaire	Capucins	Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient de l'hôpital de Melun	Ecole élémentaire Capucins	Organisation d'une rencontre-débat avec les parents d'élèves sur la thématique de l'alimentation animée par une diététicienne de l'hôpital de Melun	Parentalité	Projets disciplinaires ou interdisciplinaires	Prestations de services		270,00 €
Collège Les Capucins	collège	Cité éducative	MELUN IMPRESSIONS	CIO de MELUN - Lycée Léonard de Vinci	Conception et réalisation d'expositions interactives sur les voies et les lieux de formation à l'issue de la 3 ^e	Découverte des métiers et des formations		Prestations de services	Rémunération des personnels	7 832,40 €
Collège Les Capucins	collège	Capucins	Paroles de Femmes - Le Relais		Action de prévention contre les comportements et violences sexistes	Prévention contre les violences sexistes				660,00 €
Ecole maternelle FENEZ - Le Mée	école maternelle	Triolet	école des parents et des éducateurs - Centre Social	Dispositif OEPRE	Créer un café des parents	Parentalité	Projets disciplinaires ou interdisciplinaires	Prestations de services	Matériels non amortissables	354,45 €
Ecole maternelle DOLTO	école maternelle	Capucins	Parents	Ecole maternelle France GALL	Améliorer la communication avec les familles	Parentalité	Meilleur accès au numérique	Matériels non amortissables		796,96 €
Ecole maternelle France GALL	école maternelle	Capucins	Parents	Ecole maternelle Françoise DOLTO	Améliorer la communication avec les familles	Parentalité	Meilleur accès au numérique	Matériels non amortissables		796,96 €
REP+ Capucins	école élémentaire	Capucins		Ecoles du réseau	Mener des expériences en technologie	Projets disciplinaires ou interdisciplinaires		Achat de matières et fournitures		331,84 €
REP+ Capucins	liaison mater-élémentaire	Capucins		Ecoles du réseau	Mettre en oeuvre le dispositif m@ths en vie	Projets disciplinaires ou interdisciplinaires		Documentation		184,90 €
Ecole élémentaire Plein Ciel - Le Mée	liaison école-collège	Triolet	MJC du Mée-sur-Seine	Une classe de 5 ^e du collège Triolet et une classe de CM2 de l'école Plein Ciel	Participation au projet TARA 2020-2021	Projets disciplinaires ou interdisciplinaires		Matériels non amortissables	Prestations de services	786,14 €
Ecole maternelle Camus - Le Mée	école maternelle	Triolet	Centre Social - Parents	Dispositif OEPRE	Communiquer avec les familles - Mettre en oeuvre une application de suivi e-carnet	Parentalité	Meilleur accès au numérique	Matériels non amortissables		760,00 €
Collège Les Capucins	collège	Cité éducative		CIO de MELUN - Lycée Léonard de Vinci	Achat d'ordi-tablettes pour rendre la visite de l'exposition relative aux métiers et aux formations interactive	Meilleur accès au numérique		Matériels non amortissables		10 089,36 €
TOTAL										29 979,01 €

Quelques repères

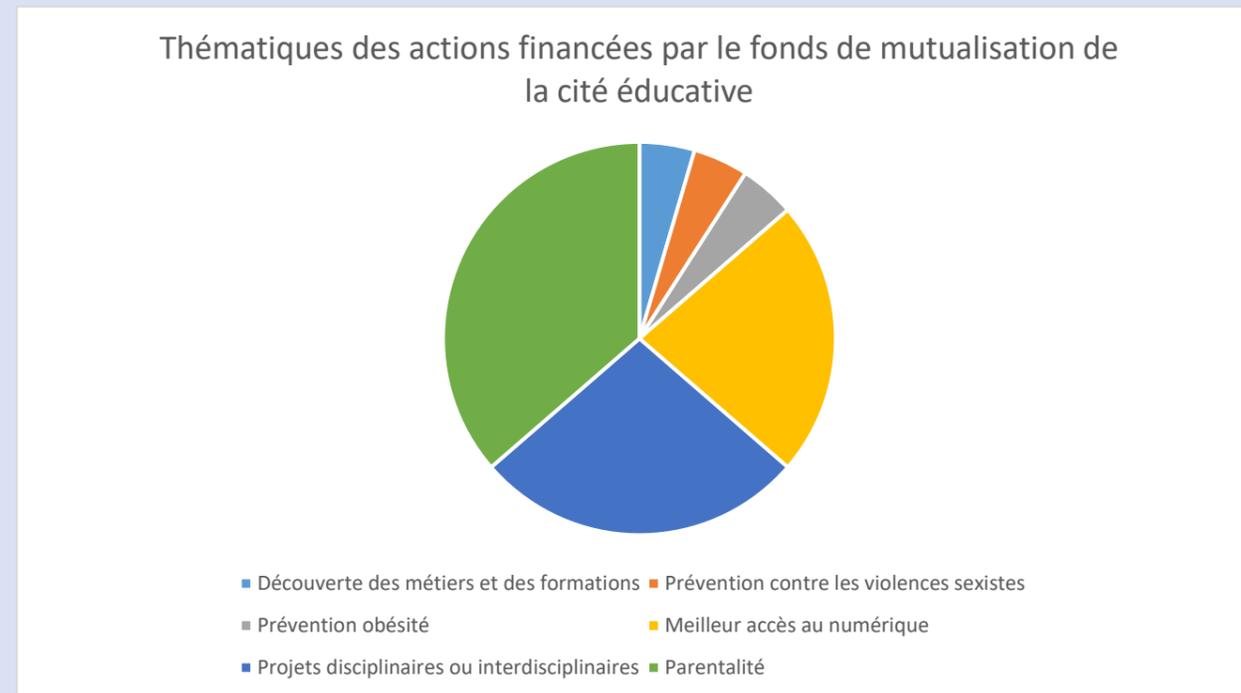
Partenaires externes :	
Parents	
Paroles de Femmes - Le Relais	
école des parents et des éducateurs	
Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient de l'hôpital de Melun	
MJC du Mée-sur-Seine	
Centre Social	
Cueillette de Voisenon	
Melun Impressions	

Partenaires internes :	
classes d'école maternelle	
classes d' école élémentaire	
classes de collège	
dispositif OEPRE	
Classes de lycée	
CIO	

Montant moyen alloué à un projet	2141,35
Montant minimum alloué à un projet	184,9
Montant maximum alloué à un projet	10089,36

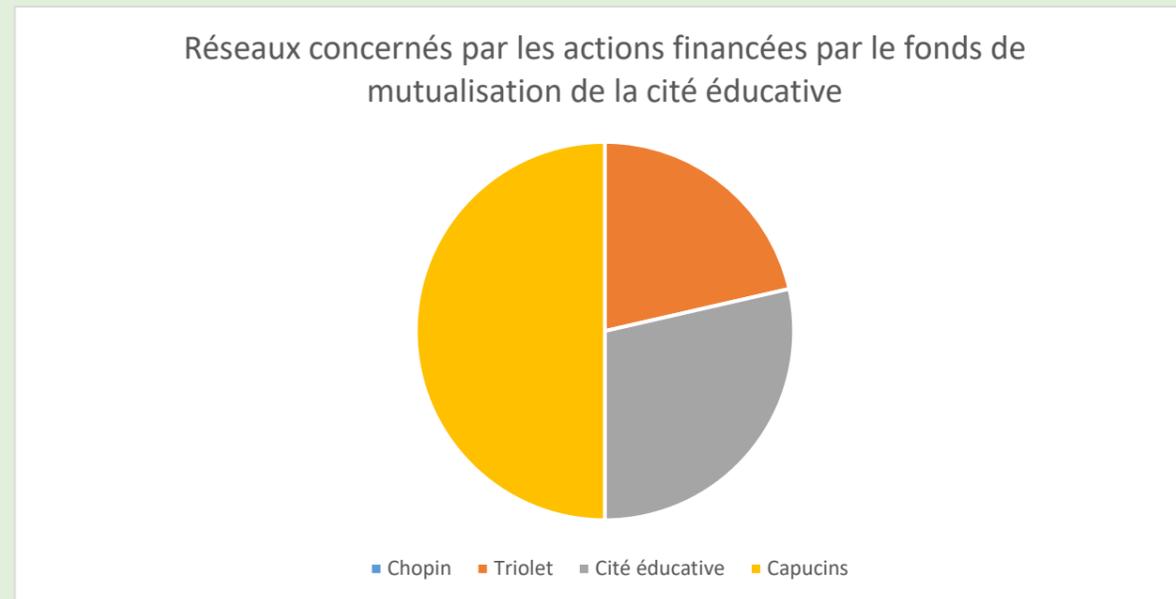
Thématiques des actions financées par le fonds de mutualisation de la cité éducative

Découverte des métiers et des formations	4,55%
Prévention contre les violences sexistes	4,55%
Prévention obésité	4,55%
Meilleur accès au numérique	22,73%
Projets disciplinaires ou interdisciplinaires	27,27%
Parentalité	36,36%



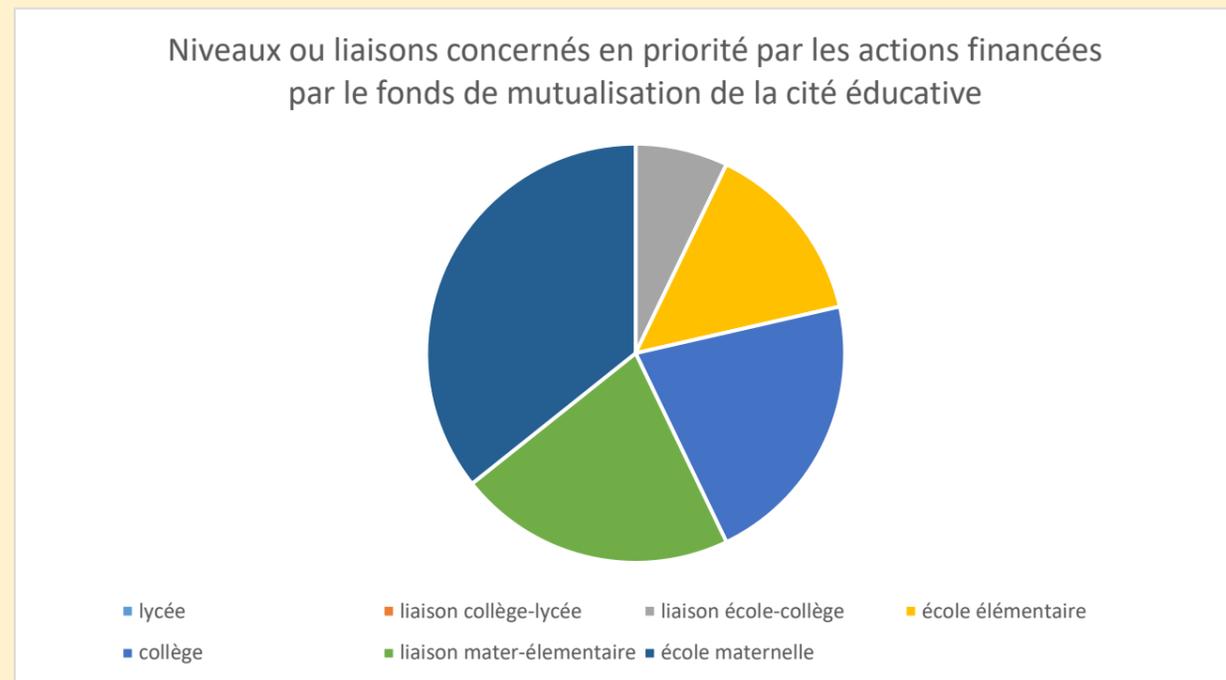
Réseaux concernés par les actions financées par le fonds de mutualisation de la cité éducative

Chopin	0,00%
Triolet	21,43%
Cité éducative	28,57%
Capucins	50,00%



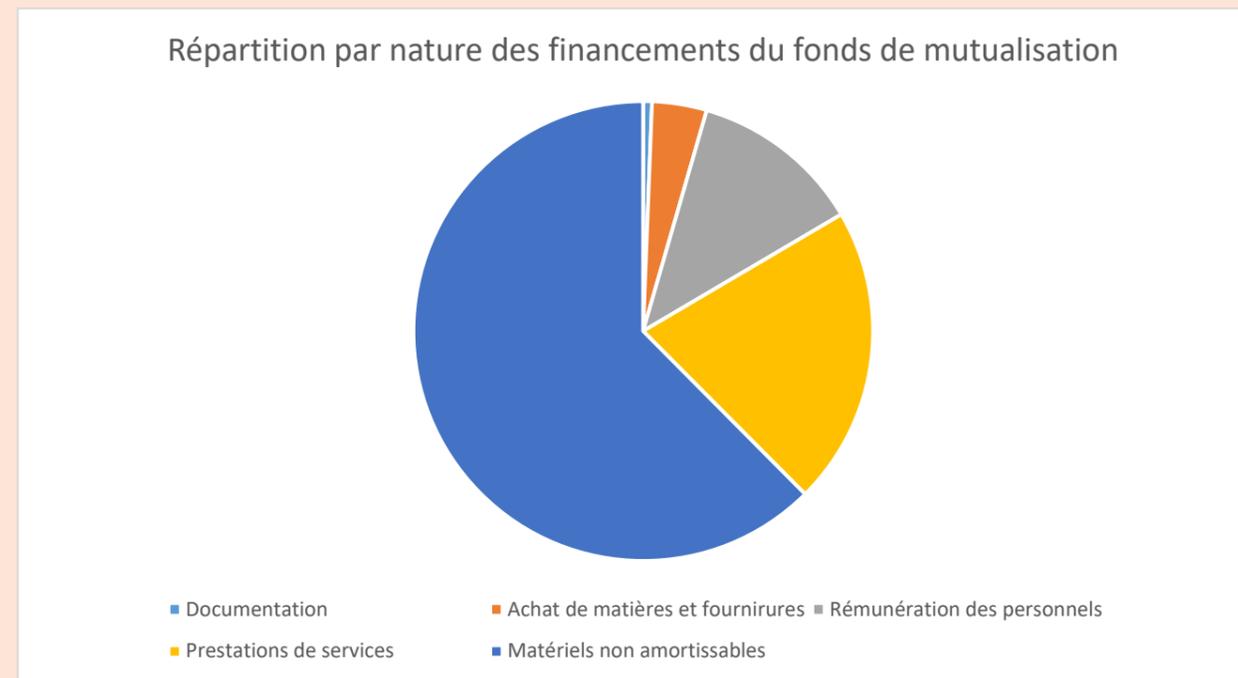
Niveaux ou liaisons concernés en priorité par les actions financées par le fonds de mutualisation de la cité éducative

lycée	0,00%
liaison collège-lycée	0,00%
liaison école-collège	7,14%
école élémentaire	14,29%
collège	21,43%
liaison mater-élémentaire	21,43%
école maternelle	35,71%



Répartition par nature des financements du fonds de mutualisation

Documentation	0,62%
Achat de matières et fournitures	3,84%
Rémunération des personnels	12,08%
Prestations de services	21,02%
Matériels non amortissables	62,44%





**Dossier de candidature au fonds de la cité éducative de
MELUN-VAL-DE SEINE (MELUN, LE MÉE-SUR-SEINE)
Plateau de Corbeil – Plein Ciel**



Fonds de la cité éducative : année 2020
2^{ème} session de financement (septembre – décembre 2020)
Dossier complet avec devis à retourner à l'adresse suivante : ce.0770033t@ac.creteil.fr (copie à l'IEJ de circonscription) au plus tard le **vendredi 9 octobre 2020**.
(Passé cette date, aucun dossier ne sera examiné)
ATTENTION : BIEN LIRE LA NOTICE AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement	Nature	Commune
	<input type="checkbox"/> École maternelle <input type="checkbox"/> École élémentaire <input type="checkbox"/> Collège	

INTITULÉ DU PROJET	
--------------------	--

RESPONSABLE DU PROJET AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom		Prénom	
Téléphone		Niveau de classe ou discipline	
Courriel			

MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE PARTICIPANT AU PROJET

Nom et Prénom	Fonction au sein de l'établissement

CLASSE(S) ET / OU NIVEAU(X) ENGAGÉ(E-S) DANS LE PROJET

Niveaux	Classes	Nombre d'élèves

PARTENAIRE DE LA CITÉ ÉDUCATIVE (au moins un) et PARTENAIRE EXTERNE

Nom	
Rôle dans le projet	
Commune	
Coordonnées du référent	

Nom	
Rôle dans le projet	
Commune	
Coordonnées du référent	

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

OBJECTIFS DU PROJET

EN LIEN AVEC LES
ORIENTATIONS DE LA
CITÉ ÉDUCATIVE

(cf notice)

PRÉSENTATION

DETAILLÉE

DU PROJET

CALENDRIER

PRÉVISIONNEL

MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DU PROJET

PRÉCISER LES
DISPOSITIONS MISES EN
ŒUVRE POUR CO-
CONSTRUIRE LE PROJET
AVEC LES ENFANTS, LES
JEUNES, LES PARENTS ET
LES PROFESSIONNELS.

PRÉCISER LES
MOYENS UTILISÉS POUR
METTRE EN ŒUVRE LE
PROJET EN INDIQUANT
CEUX QUI SONT
FINANCÉS PAR LE FONDS
DE LA CITÉ ÉDUCATIVE.

PRÉCISER LES
INDICATEURS
D'ÉVALUATION UTILISÉS
(quantitatifs et qualitatifs)



SOLLICITER LE FONDS DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

Depuis le 5 septembre 2019, le territoire « Plateau de Corbeil – Plein ciel » (MELUN, LE-MÉE-SUR-SEINE) fait partie des territoires labellisés « cité éducative ». Cette labellisation est le fruit d'un travail partenarial mené entre les élus locaux, les acteurs de terrain et les services déconcentrés de l'Etat.

Le programme des Cités éducatives consiste en une coopération renforcée de l'ensemble des acteurs publics, associatifs et de la société civile, mobilisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville autour des enjeux éducatifs. Il répond à trois objectifs essentiels : conforter le rôle de l'école, organiser la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles.

Pour le territoire « Plateau de Corbeil – Plein ciel », les axes stratégiques et orientations du programme d'actions sont les suivantes :

1. Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Mettre en place, pour tous, dès l'entrée à la maternelle et tout au long du parcours du jeune, des actions d'apprentissage des codes et d'accompagnement à la parentalité.
- 1.2 Repérer au plus tôt, afin de mieux dépister, et accompagner les enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage.

2. Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Mettre en œuvre au sein des établissements scolaires et des structures locales des activités péri et extra scolaires favorisant le développement des perspectives et aspirations individuelles.
- 2.2 Favoriser la coopération et les formations interacteurs au sein de la cité éducative.

3. Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Développer des activités d'éducation à l'orientation, à la découverte de l'environnement professionnel, des métiers et des formations.
- 3.2 Développer des programmes d'actions autour de la citoyenneté, des valeurs de la République, de l'ouverture européenne et internationale.

Au sein de la cité éducative, il est créé un fonds de la cité éducative destiné à financer des actions menées dans le cadre des axes stratégiques et des orientations du programme d'actions de la cité éducative au bénéfice des élèves des écoles et des établissements d'enseignement scolaires membres de la cité éducative.

Les actions qui impliquent plusieurs établissements et des partenaires extérieurs, qui associent concrètement les acteurs locaux (enfants, jeunes, parents, professionnels) et qui intègrent un dispositif d'évaluation pertinent générateur d'une amélioration continue des actions seront privilégiées.

Le collège LES CAPUCINS de MELUN, « chef de file » de la cité éducative, assure la gestion de ce fonds pour l'ensemble des écoles et établissements d'enseignement scolaire de la cité éducative. Il pourra recevoir des subventions des différentes parties prenantes ainsi que des partenaires de la cité éducative.

Pour solliciter une aide du fonds de la cité éducative afin de mener un projet, les écoles et établissements scolaires doivent, dans le respect des délais, rédiger un dossier de candidature au fonds de la cité éducative et le transmettre ensuite au collège LES CAPUCINS de MELUN. (ce.0770033t@ac-creteil.fr).

Ce dossier sera ensuite examiné par le comité de pilotage de la cité éducative qui validera le principe du financement du projet ainsi que le montant de l'aide accordée. Afin d'être recevable, le projet présenté devra être conforme aux axes stratégiques et orientations du programme d'actions de la cité éducative. Il devra être destiné aux bénéficiaires et respecter les modalités privilégiées (**voir les deux paragraphes en gras si dessus**).

Le fonds de la cité éducative pourra être mobilisé pour des achats de matériel (hors livres et manuels scolaires) inférieurs à 800€ et pour des prestations. Pour les écoles, en aucun cas, les mairies ne seront tenues d'assurer, d'entretenir et de garantir les matériels achetés par le biais du fonds de la cité éducative.

L'aide accordée consistera en l'ouverture d'une ligne de crédit spécifique inscrite au budget du collège LES CAPUCINS de MELUN durant la période de mise en œuvre du projet.



**FONDS de la CITÉ ÉDUCATIVE de MELUN-VAL-DE SEINE
(MELUN, LE MÉE-SUR-SEINE)
Plateau de Corbeil – Plein Ciel**



UTILISER LE FONDS DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

Pour chaque dépense liée au projet, les consignes et la procédure sont les suivantes :

- Respecter les dates de fin de transmission des documents et d'activité.
- Regrouper vos commandes.
- Vérifier que vos fournisseurs acceptent les virements administratifs.
- Faire établir les devis aux nom et adresse du collège « chef de file » :
Collège les Capucins – Route de Voisenon – 77000 MELUN.
- Vérifier que les informations bancaires des fournisseurs (IBAN, RIB...) figurent sur les devis (ou en PJ).
- Vérifier que le nom du projet concerné avec la mention CITE EDUCATIVE est clairement précisé sur tous les documents transmis.
- Pour le financement d'une prestation, il est obligatoire d'établir en amont une convention entre le collège « chef de file » et l'association ou l'organisme qui assure cette prestation (la convention-type vous sera fournie sur demande).
- Chaque coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire assure la relation et la transmission des documents entre les écoles et les établissements scolaires de son réseau et le collège « chef de file » de la cité éducative.
- L'adjointe-gestionnaire du collège « chef de file » établit un bon de commande et le transmet au fournisseur ou au prestataire.

IMPORTANT Le cas échéant, transmettre le bon de livraison et la facture au collège « chef de file » **par l'intermédiaire du coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire.**

ANNEE 2020 - 2ème session de financement (Septembre à Décembre)Bilan à retourner à : ce.0770033t@ac-creteil.fr (copie à l'IEN de circonscription) au plus tard le **18/12/2020****ACTION CONCERNÉE**

INTITULÉ DU PROJET	
---------------------------	--

Nom de l'établissement	Nature	Commune
	<input type="checkbox"/> École maternelle <input type="checkbox"/> École élémentaire <input type="checkbox"/> Collège	

PARTENARIAT

Nom du partenaire	Bilan du partenariat / Points positifs / Difficultés rencontrées

RÉALISATION DE L'ACTION

Public bénéficiaire	Nombre de personnes

<u>DATES ET LIEUX de réalisation de l'action</u>	
---	--

**DESCRIPTIF DE LA MISE
EN ŒUVRE DE L'ACTION**

**LES OBJECTIFS ONT-ILS
ÉTÉ ATTEINTS**
au regard des indicateurs
utilisés

BUDGET DÉFINITIF

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Source de financement	Montant
		Fonds de la cité éducative	
		Financement propre	
TOTAL		TOTAL	

COÛT DU PROJET PAR ÉLÈVE (Coût total/nombre d'élèves bénéficiaire)

**OBSERVATIONS /
REMARQUES
COMPLÉMENTAIRES**